

SESSION 2023

---

**CAPES  
CONCOURS EXTERNE**

**Section : LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE**

**EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUEE**

Durée : 6 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (hormis celui fourni par le centre) est rigoureusement interdit.*

*Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.*

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

## INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| E B E    | 0 6 0 0 E      | 1 0 2   | 9 3 1 2 |





Programme de Langue des signes française  
pour la classe de troisième, langue 1.  
objet d'étude : le récit de soi, l'autoportrait.

À partir du dossier à votre disposition, vous sélectionnerez un ensemble cohérent de trois documents, incluant obligatoirement le document 1, pour une exploitation pédagogique en classe de troisième en langue 1.

Vous proposerez tout d'abord une analyse critique de cette sélection dont vous mettrez en évidence la cohérence d'ensemble.

Puis vous proposerez une séquence d'enseignement autour du document 1 (document pivot) et des deux autres documents que vous aurez sélectionnés en tant que supports secondaires. Vous préciserez vos objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, etc.) ainsi que les moyens et stratégies que vous comptez mettre en œuvre pour les atteindre.

Dans la perspective du travail en classe, vous relèverez, analyserez et questionnerez l'utilisation de la main dominante pour nommer les trois types de publics au degré d'audition différent dans la séquence de 4 minutes 12 à 5 minutes 03 du document 1. Vous proposerez une traduction en français de cette séquence.

L'ensemble documentaire comporte cinq documents :

**Document 1** (document pivot) : Interview d'Ariana Rivoire, vidéo en langue des signes française.

Lien : <https://youtu.be/zGPAVR40fMM>

Source : Vidéo diffusée par Diaphana Distribution sur YouTube, 6 octobre 2014.

Durée : 5 minutes 13 secondes

**Document 2** : « *Mon souvenir du voyage à Gallaudet en 1979* », vidéo en langue des signes française.

Lien : <https://youtu.be/wrSEWVVaE4k>

Source: Vidéo diffusée par Claire Garguier sur la chaîne YouTube, 30 novembre 2017

Durée : 2 minutes 26 secondes

**Document 3** : extrait d'un texte sur Marie-Rose Raynaud, ex-présidente de la Fédération Nationale des Sourds de France, issu du document « *Inouies Includ* » (pp 28-31), publié en 2019 sur le site Internet Includ (éditions Includ).



« La première fois que j'ai fait partie d'une association, j'avais dix-sept ans. Par la suite, je n'ai plus quitté le monde associatif, et ce jusqu'à mes soixante-dix-sept ans. J'étais présidente ou secrétaire, beaucoup plus rarement trésorière. J'ai très longtemps tenu des postes de présidente (...).

Avec la fédération des parents d'élèves, nous avons obtenu une loi en 1991 pour le libre choix pour l'élève d'une communication bilingue, en français et en langue des signes. Ce fut très difficile, car les ministres n'étaient pas du tout

sensibilisés. Quand ils me voyaient, ils croyaient que je n'étais pas sourde. Je les assurai du contraire, tout en leur disant que nous étions nombreux dans le même cas. Malgré l'obstination et la force de conviction des parents d'élèves, nous avons dû expliquer, argumenter sans cesse. Nous avons accompli un travail long et colossal sur cette loi. Si je me souviens bien, cela a duré cinq ans. »

**Document 4** : Caricature de Guy Bouchauveau par lui-même, Art Pi' page 22, extrait de l'article « le fabuleux destin de... Guy Bouchauveau : humoriste, militant, peintre », N°10, 2017.



**Document 5** : extrait du livre de Marguerite Blais, « *Quand les Sourds nous font signe. Histoires de sourds.* », Editions Le Dauphin blanc, 2003, pp 136-139.

|    |   |
|----|---|
| 1  | Je suis né sourd de parents sourds en novembre 1956. J'ai d'abord vécu à Montréal, (...) jusqu'à l'âge de 4 ans, puis dans une petite maison de campagne (...).   |
| 5  | La langue des signes était le seul mode de communication que je connaissais puisque c'était celui qui était utilisé à la maison, tant par mes parents que par les oncles, tantes et amis, tous sourds, qui nous rendaient visite. J'ai donc grandi dans un milieu où la surdité et la langue des signes étaient des choses normales, et, jusqu'à mon entrée à l'école, vers l'âge de six ans, jamais je n'avais imaginé qu'un être puisse « entendre », puisque je ne soupçonnais tout simplement pas l'existence de ce sens appelé l'ouïe. J'étais loin de me douter que l'univers était peuplé « d'entendants » (...).  |
| 10 | Ma langue maternelle étant la langue des signes québécoise (...), le français est donc devenu ma langue seconde quand j'ai commencé à fréquenter l'école. (...).  |
| 15 | Né parmi mes <i>semblables</i> , j'ai tout appris de façon naturelle. Je me souviens que, dès mes premiers jours d'école, j'ai été étonné de découvrir que la majorité de mes pairs ne connaissaient rien, ou presque. J'étais beaucoup plus avancé qu'eux. Aussi, obtenir de bons résultats scolaires ne me demandait aucun effort, alors que mes compagnons de classe semblaient trimer si dur pour y arriver. A tel point que j'ai d'abord cru que j'étais très brillant, voire surdoué. J'ai compris plus tard que cette <i>supériorité</i> était simplement due au fait d'avoir été en contact, dès ma naissance, avec la langue des signes, ce qui m'avait tout simplement permis de me développer <i>normalement</i> . (...) |
| 20 | Lorsque j'ai commencé à travailler en linguistique, 25 ans plus tard, j'ai constaté à quel point les enfants qui avaient été mis en contact avec la langue des signes dès leur plus jeune âge avaient plus de facilité à apprendre les matières générales.  |